

Amblard M., « Performance financière : vers une relecture critique du résultat comptable », communication acceptée pour la *XVI^{ème} Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique (AIMS)*, 6-9 juin 2007, Montréal.

Résumé court :

Indicateur central de performance financière, le résultat net exerce une influence majeure sur les décisions de la firme. Une relecture du modèle comptable par la théorie des conventions nous invite toutefois à en relativiser la portée. Sa détermination s'appuie sur un ensemble de choix collectifs qui masquent une orientation pourtant très marquée.

Résumé long :

La mesure de la performance revêt une dimension essentielle au sein de toute organisation dont l'existence dépend de l'efficacité. Le concept est cependant loin d'être unidimensionnel ; il existe, pourrait-on dire, autant d'approches de la performance que de parties prenantes : performances économique, technique, humaine, environnementale, citoyenne, éthique... Chacun la construit en fonction des objectifs qu'il assigne à l'organisation. Pour notre part, nous avons choisi de consacrer cet article à sa dimension financière. La comptabilité en tant que système de mesure nous en fournit plusieurs indicateurs dont le plus connu et le plus exposé du fait de sa position centrale est le résultat net comptable. Compte tenu des enjeux managériaux qu'il implique, ce solde final fait l'objet de toutes les attentions lors des assemblées générales mais aussi des publications financières. Son influence est telle que nombre de décisions majeures dépendent de son montant constaté ou attendu : embauches ou licenciements, investissement ou abandon d'activité, restructuration, acquisition, fusion ...

Empruntant au courant conventionnaliste ses méthodes et son axiomatic, cette étude tente alors de projeter sur le résultat comptable un éclairage renouvelé ; l'indicateur se dévoile alors pour apparaître non plus comme un solde fiable et objectif mais comme un reliquat dont la détermination est modelée par des mécanismes sociaux qui échappent à l'interprétation contractualiste largement prédominante. L'analyse par les conventions nous invite ainsi à découvrir les dispositifs cognitifs qui guident le praticien dans la résolution de problèmes liés à la représentation comptable. Si elles le soustraient à l'incertitude de la modélisation, les conventions ne peuvent toutefois prétendre à la neutralité des solutions proposées. Résultat de tensions diverses, d'influences culturelles, idéologiques et politiques, elles orientent inévitablement l'utilisateur dans un schéma de pensée très orienté. Le bénéfice net apparaît alors moins comme la performance dégagée par les activités marchandes de la firme que la variation de la richesse de ses propriétaires, destinataires implicites du modèle. Animés par le seul intérêt scientifique, ces travaux ont cherché à montrer que tout dispositif de mesure est indissociable de son contexte social. A cet égard, la propriété privée, méta convention qui régit le rapport que l'être entretient avec les objets conditionne inévitablement la façon dont la performance est évaluée. En accordant la légitimité souveraine (que cet article ne conteste pas) aux détenteurs des droits de propriété, nous acceptons leur créance résiduelle comme mesure finale du profit de la firme et partant comme indicateur privilégié de son efficacité. Il semble pourtant que cette acceptation s'est dissipée dans l'esprit des conventions pour se transformer peu à peu en une vérité qu'on ne songe même pas à discuter. Au demeurant, c'est bien là le propre d'une convention que de guider l'individu dans la résolution d'un problème jusqu'à faire disparaître le problème lui-même, de sorte qu'aucune question ne se pose et que la voie à suivre s'ordonne comme une évidence.